

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 26 (1980)
Heft: 12

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Regard sur les écoles suisses de l'étranger



Par un temps d'été superbe, un nombre particulièrement élevé de participants, près de 600, se sont réunis en Assemblée plénière lors des 58^e journées des Suisses de l'étranger, du 22 au 24 août à Lugano où planait une certaine hantise de réduction linéaire des subventions fédérales qui frapperait directement ou indirectement les Suisses de l'étranger.

Le thème central: «La formation des jeunes Suisses de l'étranger dans leur pays de résidence» a été singulièrement restreint, puisque lors des différentes présentations et des discussions, on s'est avant tout penché sur l'avenir des écoles suisses de l'étranger, problème sur lequel la Confédération a défini quelques grandes lignes allant dans le sens d'une limitation vu la situation financière de la caisse fédérale.

Les prises de position de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la NSH (OSE) et du Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger (CAESE) furent mises en évidence face à celle des représentants de l'administration fédérale. Le président de l'OSE, Monsieur Alfred Weber, ouvrit les débats en montrant l'utilité des écoles suisses de l'étranger; Monsieur Philippe Garraux, président du CAESE, plaida dans le même sens en insistant sur le besoin du soutien qui doit parvenir de Suisse et l'éventuelle extension structurelle qui s'avère nécessaire; alors que

Monsieur Frédéric Dubois, directeur de l'Office fédéral de la culture, présenta en détail la position de la Confédération.

Une bonne action fort appréciée



L'OSE met en évidence l'importance des écoles suisses de l'étranger pour la présence de la Suisse dans le monde, dont 19 ont été reconnues officiellement par la Confédération. En tant que lieu de rencontres et de formation, ces institutions sont un apport indéniable à la contribution de la Suisse dans l'aide au développement, et, l'«exportation» de connaissances attirent à long terme une compréhension pour notre pays de la part des étrangers, tout en offrant à nos compatriotes des services non négligeables. Ces écoles sont particulièrement importantes dans les pays où l'émigration moderne suisse a pris une grande extension; à savoir les pays où des Suisses se rendent pour une période limitée. Dans de tels cas, les parents sont confrontés aux problèmes de l'éducation de leurs enfants; ils cherchent toujours à trouver une école qui leur assure un niveau équivalent à celui donné en Suisse, afin qu'il ne se présente pas de difficulté lors du retour au pays. L'OSE partage néanmoins l'optique de la Confédération touchant la restructuration, voire l'adaptation de certaines écoles aux exigences actuelles et futures, mais ne remet, en aucun cas, en question l'existence des écoles suisses de l'étranger. Elles ont fait leurs preuves et prouvé leur utilité à long terme. A noter que l'OSE a déjà adressé à la Confédération un rapport détaillé touchant les bienfaits des écoles suisses de l'étranger, montrant que les conditions que nous connaissons à l'intérieur du pays ne peuvent être comparées aux circonstances qui règnent dans d'autres pays. Dans ces considérations, la Confédération a un autre point de vue, et comme l'a souligné le chef du Département fédéral des finances, Monsieur le Conseiller Willi Ritschard, le but présent est d'économiser. Or les écoles suisses de l'étranger ont coûté ces dernières années, voire durant l'exercice écoulé, quelque 14,3 millions, montant qui ne pourra être augmenté ces prochaines années. Nos autorités se sont penchées sur une nouvelle conception d'aide, sur un nouveau mode de répartition des fonds qui devrait s'avérer plus souple qu'à l'heure actuelle, et par là, ne pas accorder un privilège uniquement à un nombre restreint de Suisses de l'étranger. Il convient de constater que dans les 19 écoles reconnues par la Confédération, il y a quelque 6000 élèves, dont seulement 2000 citoyens suisses, y compris les double-nationaux



Durant l'assemblée plénière



Séance du comité du Fonds de solidarité

En avant pour une «Polonaise»

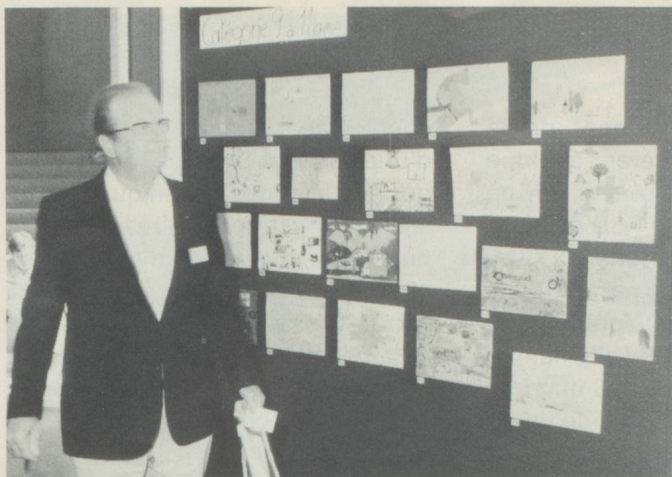


(Suisse et une nationalité étrangère) et les enfants dont la nationalité de la mère est suisse. D'autre part, les cours sont donnés en langue allemande à l'exception de 2 instituts. Pratiquement, cela signifie que la Confédération a l'intention d'appliquer la loi à la lettre, à savoir que seules les écoles dont le nombre d'élèves suisses atteint au moins 30% peuvent être déclarées: «Ecoles suisses», ce qui risque de mettre les écoles suivantes dans une situation difficile: Bogota, Florence, Gênes et Naples. Le rôle culturel des écoles suisses de l'étranger est trouvé très faible par les autorités fédérales qui estiment qu'à l'avenir la formation des jeunes Suisses de l'étranger devrait être la tâche d'organisations privées ou publiques touchant l'économie.

Lors d'une «table ronde», conduite par le directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Monsieur Marcel Ney, des représentants d'écoles suisses de l'étranger défendirent avec fermeté la position de l'OSE. Les écoles suivantes, ainsi qu'un responsable d'un canton de patronage et du CAESE étaient représentées par: Messieurs Alberto Wirth (Rome), Werner Weber (Singapour), Josef Berger (Curitiba), René Siegenthaler (Bogota), Alberto Angehrn (Milan), Walter Brunner (Madrid), Maurice Bühlmann (Mexico), Sergio Caratti (Bellinzona, Suisse), Jörg Ruprecht (Hongkong), Ugo Guidi (Milan) et Philippe Garraux (Berne).

L'impression qui ressort des présentations des personnes susmentionnées est que les écoles suisses de l'étranger apportent une formation de qualité et qu'elles sont un élément culturel, politique et économique de première importance pour notre pays, dont la valeur ne peut se traduire en monnaie sonnante et trébuchante. En outre, la situation actuelle crée un malaise parmi le corps professoral qu'il convient de dissiper, comme l'a indiqué le président Garraux, par une politique active, clairement définie et à long terme de l'OSE.

Avant que la parole soit donnée au Conseiller fédéral Ritschard, trois Suisses de l'étranger eurent la possibilité de faire connaître leur point de vue et engagement au sujet des écoles suisses de l'étranger: Madame Friedel Volz (USA) fit la proposition de mettre sur pied une école suisse des arts et métiers en Amérique du Nord; alors que Monsieur Kurt Bruggisser (Florence) démontrera les raisons pour lesquelles il convient de ne point suspendre les efforts financiers en faveur de l'école suisse de sa ville d'adoption. Quant à Monsieur Alberto Wirth (Rome), il résuma au nom de la majorité des congressistes les problèmes qui se posent pour presque toutes les écoles suisses de l'étranger. Le responsable du Service des affaires des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères, Monsieur le Ministre Maurice Jaccard, tint à rassurer quelque peu les cercles



Un admirateur des dessins des jeunes Suisses de l'étranger



Le jury spécial en pleine action

intéressés en leur indiquant que la Confédération désirait obtenir un dialogue et trouver une solution pour chaque cas.

Notre Ministre fédéral des finances, Monsieur Willi Ritschard, présenta une image assez sombre de l'état des finances de la Confédération en précisant qu'il n'était pas seulement difficile de démontrer à l'étranger nos difficultés, mais surtout aux Suisses de l'étranger de leur faire saisir la déplorable situation de notre «riche Etat confédéré». Dans son allocution finale, le Président Weber présenta les éléments devant amener la Confédération à faire bénéficier les Suisses de l'étranger des mesures financières d'exception, soit que la diminution

linéaire des subventions de 10% ne leur soit pas appliquée. Il rappela également aux représentants des écoles le soutien de l'OSE. Ce bref résumé de la partie officielle ne montre pas l'ensemble des manifestations qui ont marqué ce Congrès; chaque participant ayant très vraisemblablement emporté chez lui: un souvenir ensoleillé d'un week-end prolongé au Tessin, un Congrès fort attrayant, de nombreux contacts et des heures agréables passées dans le cercle de compatriotes du monde entier.

De nombreuses occasions leur furent données, telle l'ouverture officielle dans la cour du Palais Municipal; la rencontre de ceux qui participent pour la première fois à un

Congrès où la sangria coula à flots, le riche buffet servi lors du déjeuner de l'Assemblée plénière, ainsi que la soirée dans la grande salle du Palais des Congrès où le groupe folklorique tessinois «Otello» donna le ton à une soirée dansante des plus animées.

Après le culte œcuménique qui remplit l'église «Santa Maria degli Angeli», un bateau emmena les participants à Morcote où un accueil merveilleux leur fut réservé, accompagné d'un risotto qui charma chacun.

Le 58^e Congrès a vécu, vive le 59^e qui se tiendra en 1981, à nouveau en août, dans la charmante cité de Soleure.

SSE

Préparation de l'excellent risotto



Accueil très chaleureux à Morcote (Photos Rodo)

